

OFFRE DE RECRUTEMENT / CONSULTANT AGRO ÉCOLOGISTE

N°001/CORAP/2026

Recrutement d'un (e) consultant (e) pour mener une étude sur le développement de l'agroécologie et de la socio bioéconomie en République Démocratique du Congo-RDC

1. Justification du Projet

La RDC dispose d'un potentiel important pour lutter contre l'insécurité alimentaire au vu de ses 80 millions de terres arables, de son climat et de sa population majoritaire jeune et apte pour des activités agricoles. Selon la CAID, près de 70% de la population congolaise vit en milieu rural principalement des activités de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, dans une situation de précarité et de grande pauvreté malgré les potentialités immenses qu'offre le secteur agricole.

Jadis producteur et exportateur de plusieurs spéculations agricoles comme le café, le cacao en utilisant le modèle monoculturel sur des superficies importantes, la RDC importe actuellement l'essentiel des produits agricoles de premières nécessités comme le maïs, le manioc, le riz, les haricots et n'exporte aucune culture à haute valeur économique.

Les guerres, les pillages, les crises économiques mondiales ont détruit le tissu structurel des activités agricoles et conduit à une agriculture mécanisée qui utilise des produits chimiques pour la lutte sanitaire, pour améliorer la qualité du sol et parfois des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) pour améliorer la production. Mais ces méthodes ont montré des limites car rendant les cultures vulnérables aux maladies, détruisant la faune minérale nécessaire pour les nutriments des plantes et rendant le sol non productive.

Sur le plan institutionnel, des instruments politiques et juridiques existent pour encadrer l'agriculture durable en RDC. La Loi n°11/022 du 24 décembre 2011 pose les principes fondamentaux relatifs à l'agriculture, mettant l'accent sur une agriculture durable, compétitive et productive. Par ailleurs, la RDC s'est dotée depuis 2009 d'une Politique nationale agricole, révisée en 2022, qui vise notamment à : Moderniser le secteur pour améliorer la sécurité alimentaire ; Réduire la pauvreté ; Promouvoir l'agriculture familiale et les chaînes de valeur ; Assurer une gestion durable des ressources naturelles.

Malgré ces avancées, le cadre légal et politique ne prend pas explicitement en compte la notion de l'agroécologie, encore moins celle en rapport avec la Socio-bioéconomie, qui met l'accent sur la promotion des chaînes de production durables basées sur les forêts et la socio-biodiversité.

Une confusion persiste entre agriculture durable et agroécologie. La première vise à produire de manière respectueuse de l'environnement tout en garantissant la viabilité économique et sociale. En revanche, l'agroécologie **repose** sur les principes de l'écologie appliqués à l'agriculture, en favorisant **des systèmes** résilients, diversifiés, locaux et équitables.

Ce flou dans les textes permet également la **mise en place** de zones agro-industrielles, souvent soutenues par le **gouvernement**, qui renforcent une logique extractiviste. Ce modèle économique est peu favorable aux communautés rurales et contribue à maintenir ou aggraver leur précarité.

Dans ce contexte, il est essentiel de promouvoir les initiatives agricoles à base communautaire, surtout en zones rurales à fort potentiel, là où des programmes impliquant des petits agriculteurs organisés en associations ou coopératives existent déjà.

Un exemple concret est celui de la Fondation Forgotten Parks, qui intervient autour du Parc national de l'Upemba, dans la province du Haut-Katanga. En collaboration avec les communautés riveraines, cette initiative met **en place** des champs-écoles paysans ; fournit des intrants agricoles ; offre un appui logistique avec des tracteurs pour élargir les superficies cultivées et augmenter les rendements.

Ce programme, fondé sur les principes de l'agroécologie, vise à renforcer la sécurité alimentaire tout en contribuant à la conservation du parc. Les résultats sont déjà perceptibles dans certains villages, même si l'accompagnement reste encore insuffisant pour couvrir l'ensemble des communautés impliquées.

Consciente des enjeux, la Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP) plaide pour le développement effectif d'une agriculture basée sur les principes **de l'agroécologie** et de la socio-bioéconomie, dans le but de soutenir une **économies locale** fondées sur l'utilisation durable et la restauration de forêts saines et de cours d'eau afin de soutenir le bien-être, les connaissances, les droits et les territoires des peuples autochtones et des communautés locales (PACL). Une étude approfondie s'avère donc nécessaire pour :

- Dresser un état des lieux du cadre politique, légal et réglementaire lié à l'agroécologie et la Socio-bioéconomie ;
- Analyser l'implication et le niveau de coordination des différents ministères concernés (agriculture, pêche et élevage, genre, recherche scientifique, foncier, environnement, énergie, aménagement du territoire, etc.) ;
- Identifier les dynamiques locales existantes et des meilleures pratiques basés sur les connaissances traditionnelles ;
- Cartographier les acteurs clés du secteur ;
- Faire des propositions et formuler des recommandations clés.

Une telle étude permettrait de clarifier les enjeux, de proposer des réformes ciblées et de soutenir une transition agroécologique équitable, au service des communautés rurales et de la souveraineté alimentaire du pays.

2. Tâches et responsabilités

- Cartographier les acteurs clés (Étatiques, ONG, **chercheurs**, bailleurs, producteurs, Banques, etc.) ;
- Recenser les initiatives existantes d'agroécologie à **travers** le pays ;
- Organiser sous la supervision du Responsable du **programme**, des missions de terrains dans les différentes zones de travail
- Examiner les cadres politiques, légales et réglementaires influençant la mise en œuvre de pratiques agroécologiques de la **Socio-bioéconomie** ;
- Définir la méthodologie d'intervention sur base **des réalités** de chaque zone ;
- Élaborer une feuille de route concrète facilitant **la promotion** des actions pour le développement de l'agroécologie et de la **Socio-bioéconomie** en RDC au niveau politique et sur terrain ;
- Appuyer l'organisation logistique des ateliers de restitution
- Rédiger le rapport de l'étude et préparer la présentation PowerPoint pour la restitution.
- Recommander des pratiques agroécologiques adaptées à chaque zone de l'étude

3. Connaissances et Expériences

- Être titulaire au minimum d'un **Master** en Sciences environnementales/Agronomiques ou d'un **Bac + 5** dans un domaine similaires
- Faire preuve d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la recherche, essentiellement dans l'agroécologie en RDC et/ou un domaine similaire
- Maîtrise des dynamiques et habitudes communautaires dans les différentes zones d'interventions
- Bonnes capacités d'analyse et de rédaction des rapports
- Maîtrise des outils de localisation et d'analyse spatiale (SIG, Télédétection, GPS)
- La maîtrise du Français (Oral et écrit) est une exigence. Une connaissance en anglais ou encore en langue nationale comme le lingala, swahili et Kingongo est un atout considérable de sélection.

4. Durée

Le travail du consultant pour la réalisation de l'étude prendra 6 mois, à partir de la mi-Février jusqu'au mois de Juillet 2026.

5. Calendrier

- Recrutement du consultant/e : Mi- Février
- Finalisation de la note méthodologique et plan de travail détaillé : fin février.
- Collecte des données : mars - Avril- Mai 2026
- Analyse des données : Juin 2026
- Remise du Rapport final : Juillet 2026
- Atelier de présentation du rapport : Août 2026

6. Composition du dossier et dépôt des candidatures :

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet avis de recrutement sont priés d'envoyer leur lettre de motivation, un CV actualisé avec deux personnes références. Les candidatures doivent être soumises par courriel SEULEMENT à l'adresse électronique : corapreforme2014@gmail.com avec la mention « Recrutement-Consultant(e)s AGRO ÉCOLO » au plus tard le 15 février 2026.

Note : Seules les candidatures présélectionnées seront contactées

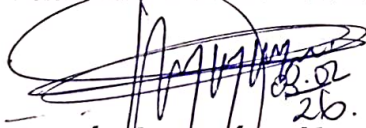
Pour tous contacts:

Tél: +243 834 447 874 ou +243 847 409 962

Email: corapreforme2014@gmail.com , djumadamour@gmail.com

Fait à Kinshasa, le 03 février 2026

Emmanuel MUSUYU SHINDANO


26.
Secrétaire Exécutif

